



Événement parallèle du Groupe pilote :

« Financements innovants : une solution pour diversifier la boîte à outils financière pour le développement durable et le climat »

SAVE THE DATE

24 septembre 2014

United Nations Conference Building, New York

1. Mission du Groupe pilote : montrer comment les financements innovants peuvent apporter des solutions pour la mise en œuvre de l'agenda après 2015 sur le développement durable et le climat

Le **Groupe pilote** sur les financements innovants est une plateforme internationale informelle dédiée à la recherche de sources et mécanismes de financement du développement nouveaux et innovants; il s'attache à **promouvoir des solutions innovantes pour financer l'agenda du développement durable et du climat**, sur la base du constat que nous devons disposer non seulement de davantage de ressources mais aussi de nouveaux types de ressources en faveur d'un monde juste, équitable et solidaire. Selon la Résolution 65/146 de l'AGNU et la déclaration finale de la Conférence des Nations Unies de Rio+20, "des mécanismes de financement innovants peuvent contribuer à aider les pays en développement à mobiliser des ressources additionnelles pour assurer le développement sur une base durable, prévisible et volontaire, en complément à l'aide publique au développement". Depuis 2006, le Groupe pilote **étudie les potentialités de plusieurs options financières prometteuses** pour financer différents secteurs de développement comme la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition, la biodiversité et, plus récemment, les changements climatiques, à l'échelle mondiale.

Le Chili préside le Groupe pilote depuis le 1er juillet 2014. L'une des priorités de son mandat est de **s'assurer que les instruments financiers innovants qui existent et**

ont fait leurs preuves soient pris en compte dans la stratégie mondiale de mise en œuvre du nouvel agenda du développement durable et du climat, pour éliminer la pauvreté, promouvoir l'intégration sociale, élever le niveau de vie et protéger l'environnement. La présidence chilienne considère qu'il est essentiel de promouvoir les actions collectives pour appuyer les efforts de la communauté internationale, notamment de la société civile, pour répondre aux défis de la mondialisation, créer un environnement économique et social plus équitable à l'échelle nationale et internationale et contribuer à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde.

Dans ce contexte, les financements innovants sont au cœur de notre action collective en faveur d'un financement du développement – durable, soucieux d'égalité des sexes et centré sur l'être humain – dans toutes les parties du monde. Nous devons nous inspirer des travaux accomplis depuis la Conférence de Monterrey sur le financement du développement (2002) pour aller de l'avant vers le programme de l'après-2015, la prochaine Conférence sur le financement du développement qui se tiendra à Addis Abeba en juillet 2015 ainsi que la commémoration du 20^e anniversaire du Sommet social mondial en 2015.

Les financements innovants ont été mentionnés pour la première fois dans le Consensus de Monterrey et visent généralement à **apporter des solutions financières à des enjeux de développement insuffisamment pris en compte par les flux d'aide traditionnels**. Selon le Groupe pilote, ils peuvent être considérés comme un moyen **d'élargir la boîte à outils financière traditionnelle** utilisée par les acteurs du développement. **Deux catégories principales** peuvent être distinguées : d'une part, les **sources innovantes de financement** permettant de générer de nouvelles ressources pour le développement (taxes de solidarité, micro-donations privées, etc.) et d'autre part, des **mécanismes de financements innovants** offrant la possibilité d'orienter des ressources existantes (publiques, privées ou partenariats public-privé) pour optimiser leur impact et/ou efficacité par le biais d'un effet de levier. Ces deux catégories principales d'instruments donnent une première idée du champ couvert par les financements innovants.

Un atelier d'experts s'est réuni à Paris les 19 et 20 juin 2014 pour examiner comment les financements innovants pourraient s'inscrire dans le cadre de l'après-2015. Le Groupe a réaffirmé l'importance et la pertinence des sources et des mécanismes innovants, insisté sur la nécessité de développer les initiatives existantes et souligné les bénéfices résultant d'une meilleure coordination entre instruments existants.

2. L'immense défi du développement durable et du climat requiert une stratégie mondiale de financement fondée sur de multiples sources

Selon le document final du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (juillet 2014), "la mise en œuvre des objectifs de développement durable dépend d'un **partenariat mondial** pour le développement durable **avec la participation active des gouvernements, ainsi que de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies**".

Comme ils reposent souvent sur des **approches pluriacteurs** associant des entités publiques du Nord et du Sud, des acteurs privés et locaux, les instruments de financement innovant s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat financier mondial pour le développement

durable. Les financements innovants ont également été conçus comme un moyen de **remédier aux défaillances des marchés** et de **réorienter – par des contributions marginales – les bénéfices importants et croissants résultant d'activités mondialisées** pour financer la préservation des biens publics mondiaux. De ce fait, les financements innovants visent à mieux distribuer la richesse mondiale et à réduire les inégalités, ce qui est un autre aspect important du programme de développement pour l'après-2015.

Les partenariats publics et privés ont été au cœur de certaines initiatives de financement innovant. Des mécanismes d'incitation tels que la garantie d'achat futur pour le vaccin contre le pneumocoque élaborée par le GAVI ou AgrResults, mis au point par la Banque mondiale, s'appuient sur des partenaires concevant des solutions gagnant-gagnant. L'IFFIm (Facilité internationale de financement pour la vaccination) associe également des investisseurs privés et des gouvernements (Afrique du Sud, Australie, Brésil, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas Royaume-Uni et Suède).

De nombreuses autres initiatives innovantes ont été mises en œuvre pour mobiliser davantage de ressources en faveur du développement durable. Depuis sa création en 2006, la taxe sur les billets d'avion a ainsi recueilli 1,25 milliard d'euros, principalement alloués à UNITAID et au Fonds mondial. La taxe française sur les transactions financières (TTF) rapporte environ 700 millions d'euros par an, dont 10 % sont alloués à des fins de développement, avec des effets négatifs minimes ou nuls sur les marchés. De nombreuses loteries ont été créées pour financer des causes liées au développement tout en sensibilisant sur ces questions (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni). Les initiatives en matière de sources innovantes ne se limitent cependant pas au secteur public : l'initiative Product Red a permis de mobiliser des fonds et de mieux faire connaître le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avec la participation d'entreprises telles qu'American Express, Starbucks ou Nike. Les défis liés au financement des ONG ont également amené certaines banques ou entreprises privées à instaurer des contributions volontaires par le biais de cartes de débit spéciales. Le financement participatif citoyen, par l'intermédiaire de dons, de prêts ou même de prises de participation, est de plus en plus utilisé comme source de financement à des fins de développement, ce qui représente des marchés de plusieurs milliards de dollars.

La contribution au développement durable n'est pas seulement une question de quantité de ressources mais aussi une question de qualité des ressources disponibles. En effet, les financements innovants visent également à améliorer les résultats et l'appropriation du développement à travers des mécanismes de dépense innovants. Les mécanismes axés sur les résultats par exemple, comme la conversion de prêt (un prêt mis en place par la JICA et la Fondation Gates avec le Pakistan) ou les obligations à impact sur le développement, permettent d'inciter à la fois les bénéficiaires et les acteurs de la mise en œuvre à obtenir de bons résultats. Par ailleurs, les mécanismes de transfert de risques et les nouveaux mécanismes d'assurance limitent les risques et l'impact des chocs exogènes auxquels sont exposés les pays en développement. Ces mécanismes sont notamment des produits de financement comme les assurances indexées sur les conditions météorologiques élaborées par des organismes comme USAID ou les prêts très concessionnels contracycliques proposés par l'Agence française de développement¹.

1 Pour faire face aux effets négatifs que certains chocs exogènes peuvent exercer sur la capacité d'un pays à s'acquitter de ses engagements en matière de dette, l'Agence française

3. L'innovation financière, une manière de respecter l'engagement de 100 milliards en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets

Etant donné que les concentrations des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère continuent de croître pour atteindre des niveaux de plus en plus préoccupants et que l'adaptation constitue un défi de plus en plus difficile, il est absolument indispensable d'agir à grande échelle sur les changements climatiques. Le développement et la mise en œuvre d'urgence de politiques respectueuses du climat, de cadres réglementaires et d'investissements sont indispensables pour réorienter toutes les économies sur une voie durable. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de **mobiliser des quantités massives de fonds dans la lutte contre les changements climatiques non seulement dans les pays eux-mêmes, mais aussi entre pays développés et pays en développement.**

En 2009, les pays développés se sont engagés à **mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 à partir d'une grande variété de sources** pour répondre aux besoins des pays en développement. Au-delà de cet engagement, le montant des financements à réorienter vers des **investissements verts** est énorme. Au regard de l'ampleur de ce défi, et sans négliger le rôle central du financement public traditionnel, il ne fait aucun doute que la **mobilisation de flux financiers privés et de diverses sources innovantes sera essentielle.**

Bon nombre de catégories différentes d'instruments potentiels de financement innovant de la lutte contre les changements climatiques ont déjà été explorées, notamment les **instruments de tarification du carbone**, les **réformes** essentielles et associées en matière de **subventions aux combustibles fossiles, le marché du carbone**, notamment les mécanismes de compensation tels que le **Mécanisme de développement propre** et les **obligations vertes**. L'atelier organisé par le Groupe pilote en juin à Paris a permis d'illustrer les différentes utilisations possibles des mécanismes de financement innovant pour anticiper et réduire les effets des changements climatiques. Par ses travaux sur la **modélisation et la mutualisation des risques en matière de changements climatiques**, la Capacité africaine de gestion des risques, agence spécialisée de l'Union africaine, a montré comment mobiliser des instruments financiers comme les assurances pour renforcer la capacité de résistance au niveau régional. L'UNICEF a également présenté sa **stratégie de réduction des risques de catastrophe** avec une **approche multisectorielle** axée sur l'enfant. La Société Financière Internationale (SFI) du groupe de la Banque mondiale a mis en valeur l'utilisation d'instruments de **financements mixtes** afin de catalyser des investissements privés qui n'auraient pas lieu autrement en raison des obstacles du marché. L'UICN a également démontré l'intérêt d'investir dans des **infrastructures vertes** pour s'adapter aux changements climatiques. Des investissements privés, garantis par une partie prenante publique, dans des projets générant des crédits carbone ont également été présentés par Althélia Ecosphere et le Fonds Livelihoods comme une option prometteuse. Hormis ces pistes spécifiques aux changements climatiques, bien d'autres sources et instruments innovants élaborés à des fins de développement général peuvent également participer aux

de Développement accorde des prêts très concessionnels contracycliques permettant des décaissements souples lorsque ces chocs se produisent.

efforts de financement de la lutte contre les changements climatiques (instruments fondés sur la performance, soutien aux politiques et à un environnement propice, garanties, assurances, sources innovantes comme les taxes sur les transactions financières, etc.).

Cette manifestation s'inscrit dans le contexte du **processus amorcé avec Rio+20** et des différents processus engagés pour parvenir à un consensus, dans un effort commun, sur l'agenda après-2015 du développement durable dans le respect de l'intérêt général des pays développés et des pays en développement. Le Groupe pilote souhaite saisir **l'opportunité de l'ouverture de la 69e Assemblée générale des Nations Unies pour réunir des acteurs du développement de haut niveau et faire connaître les immenses potentialités des initiatives de financement innovant pour atteindre nos objectifs de développement**. Il est essentiel de communiquer davantage sur les succès existants afin **d'accroître l'échelle des outils financiers performants et innovants**. Pour aller de l'avant, la volonté et les choix politiques seront déterminants. Ces derniers ne peuvent être faits avec sagesse que si les acteurs concernés se réunissent et échangent leurs bonnes pratiques et leurs solutions pour répondre à nos défis mondiaux.